



RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

FONDS DURABLE REVENU 100

31 DÉCEMBRE 2022

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais pas le rapport annuel ni les états financiers annuels du Fonds. Vous pouvez obtenir le rapport financier annuel ou les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1-866-383-6546, ou en nous écrivant à Guardian Capital LP, Commerce Court West, 199 Bay Street, Suite 2700, P. O. Box 201, Toronto (Ontario) M5L 1E8 ou en consultant notre site Web à <https://www.guardiancapital.com/investmentsolutions/fr> ou sur le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

Vous pouvez également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

L'objectif du Fonds durable revenu 100 (le « Fonds ») est de générer un revenu et de préserver le capital en investissant dans une combinaison de titres à revenu fixe, d'OPC ou de fonds négociés en bourse (FNB), tout en respectant un ensemble de normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et de critères de placement.

Le Fonds vise à atteindre son objectif de placement principalement en investissant dans des OPC et des FNB Guardian ou de tiers qui offrent une exposition à un ensemble diversifié de titres à revenu fixe. Les placements sont principalement choisis en fonction de leur capacité à fournir au Fonds des rendements attrayants à long terme, ajustés en fonction du risque en vue de générer un revenu et de préserver le capital, et à respecter un ensemble minimum de normes ESG et de critères de placement.

Risque

Les risques d'un placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux figurant dans le prospectus. Le Fonds convient aux investisseurs qui ont une faible tolérance au risque, particulièrement ceux qui recherchent un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe et dont les placements respectent un ensemble de normes ESG et de critères de placement, et qui prévoient de conserver ce placement à moyen ou long terme.

Résultats d'exploitation

(Le premier prospectus de ce Fonds était daté du 6 janvier 2022. Conformément aux exigences réglementaires, le rendement des placements d'un fonds qui existe depuis moins d'un an ne peut être indiqué.) Le Fonds investit la totalité ou la quasi-totalité de son actif dans d'autres fonds d'investissement [les « fonds sous-jacents »]. Les titres mentionnés dans le présent commentaire sont des titres détenus par un des fonds sous-jacents et non des placements directs du Fonds.)

La valeur liquidative du Fonds était de 0,2 million de dollars au 31 décembre 2022, dont l'augmentation

était attribuable aux souscriptions nettes.

Les parts série I du Fonds ont dégagé un rendement supérieur à celui de l'indice de référence du Fonds, à savoir l'indice des obligations universelles FTSE Canada, de la création du Fonds à la fin de l'exercice. Le rendement du Fonds, contrairement à celui de son indice de référence, est exprimé après déduction des charges applicables à chaque série.

Dans l'ensemble, les actifs à risque ont souffert en grande partie à cause de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a eu une incidence importante sur la valorisation des actifs et sur les secteurs plus sensibles aux taux d'intérêt, comme l'habitation. La dispersion a toutefois été importante, les produits de base, notamment ceux liés à l'énergie, et les secteurs défensifs ayant enregistré un rendement correct. Les marchés mondiaux des titres à revenu fixe ont de nouveau été faibles en 2022, les pressions inflationnistes élevées ayant poussé les banques centrales à hausser considérablement et rapidement les taux d'intérêt. Ce resserrement des conditions financières a également accru le risque de récession et a eu une incidence négative sur les perspectives de crédit.

Le Fonds a surclassé son indice de référence en 2022, en raison de sa courte duration au premier semestre de 2022 et de sa pondération relative plus élevée en dollars américains, cette monnaie s'étant appréciée par rapport au dollar canadien pendant l'exercice.

L'exposition du Fonds aux titres de créance de sociétés à taux variable et à durée plus courte a contribué à surclasser l'indice de référence. De plus, les placements du Fonds dans des titres liquides ont généré d'excellents rendements relatifs compte tenu de la faiblesse du marché des titres à revenu fixe. L'exposition du Fonds aux obligations d'État mondiales et aux titres de créance de qualité moindre a légèrement pesé sur le rendement, car les hausses de taux d'intérêt et l'inflation élevée ont eu un effet négatif sur le prix des obligations et ont élargi les écarts de taux.

Le placement du Fonds dans le Fonds de revenu stratégique Guardian, qui offre une exposition liquide non traditionnelle au crédit, a constitué un atout important, car ce fonds sous-jacent a génér

un rendement relatif supérieur important, tout en affichant une volatilité beaucoup moins élevée que l'ensemble des marchés de titres à revenu fixe. Le placement du Fonds dans le fonds iShares Floating Rate Index ETF (TSX : XFR) a contribué à réduire la durée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille, ce qui a contribué au rendement relatif supérieur. Le placement du Fonds dans iShares Global Government Bond Index ETF (CAD-Hedged) (NEO : XGGB) a dégagé un rendement inférieur, car l'inflation plus élevée que prévu a entraîné une baisse du prix des obligations mondiales.

Le Fonds a ajouté le fonds iShares ESG Advanced Total USD Bond Market ETF (NYSE : EUSB) afin d'améliorer la qualité globale du crédit de la composante obligations de son portefeuille, tout en améliorant les résultats globaux en matière de durabilité du Fonds en tenant compte de l'approche de l'indice sous-jacent en matière de sélection des titres ESG négative. Le Fonds a vendu sa position dans le FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie (couvert en \$ CA) (TSX : QEBH) afin de réduire son exposition aux titres de créance plus faibles susceptibles de subir l'effet négatif de la vigueur du dollar américain et de la hausse des taux d'intérêt mondiaux. Bien que QEBH satisfasse aux normes minimales de durabilité pour être incluse dans le Fonds, les résultats en matière de durabilité ont également été les plus faibles du portefeuille.

Le positionnement du Fonds dans les titres à revenu fixe est neutre à l'heure actuelle, car le risque d'inflation soutenue dans les services est contrebalancé par la tendance à la baisse générale du prix des biens. Le Fonds maintient une surpondération des titres de créance de sociétés, particulièrement une duration courte, pour lesquels nous voyons des taux de rendement intéressants et un risque de défaillance limité.

Le gestionnaire cherchera à inclure dans le portefeuille du Fonds des fonds sous-jacents qui ont une note de durabilité minimale au moment de l'achat et dont le gestionnaire est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies. Le Fonds cherche constamment à maintenir une cote de durabilité au moins supérieure à la moyenne, sur une base moyenne pondérée. Puisque ce Fonds est un

fonds de fonds, il ne participe pas directement au vote par procuration ou à la participation active, mais il est plutôt tenu de respecter des normes et des critères de placement ESG minimaux, ce que le gestionnaire cherche au moment du placement dans un fonds sous-jacent et de façon continue.

Événements récents

Après une deuxième année consécutive de rendements négatifs, les perspectives des marchés des titres à revenu fixe semblent plus favorables en 2023 étant donné la hausse des taux de rendement et de la modération des pressions inflationnistes. Toutefois, la volatilité devrait se maintenir, car l'incertitude concernant la tendance inflationniste à long terme demeure élevée et la dynamique économique ralentit, ce qui pourrait maintenir la pression sur les écarts de taux globaux.

Opérations entre parties liées

Guardian Capital LP, gestionnaire du Fonds, est considéré comme une « partie liée » au Fonds. Il est responsable des activités quotidiennes du Fonds et de la gestion de son portefeuille de placements, à titre de gestionnaire de portefeuille. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités. En contrepartie, le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire, comme il est indiqué dans la section « Frais de gestion » ci-dessous. Le Fonds verse aussi au gestionnaire des frais d'administration qui correspondent à 0,04 % de sa valeur liquidative quotidienne moyenne, en contrepartie des différentes charges d'exploitation que le gestionnaire paie. Le comité d'examen indépendant (CEI) a approuvé la politique du gestionnaire à ce sujet, et ce dernier considère cette approbation comme une instruction permanente du CEI. Au cours de la période, le gestionnaire a reçu les frais d'administration et a payé les charges du Fonds conformément à cette politique. Il est une filiale en propriété exclusive de Guardian Capital Group Limited, société cotée à la Bourse de Toronto.

Le Fonds investit la totalité ou la quasi-totalité de son actif dans d'autres Fonds Guardian Capital (les « fonds sous-jacents »), qui sont des émetteurs liés. En ce qui concerne les placements auprès d'émetteurs liés, le gestionnaire s'est appuyé sur l'approbation qu'il a

reçue du Comité d'examen indépendant (le « CEI »). L'approbation exige du gestionnaire qu'il se conforme à sa politique et à ses procédures actuelles concernant les placements auprès d'émetteurs liés, et qu'il rende compte périodiquement au CEI. Le gestionnaire ne versera pas de frais de gestion en double aux fonds sous-jacents et ne versera aucune prime de rendement à l'égard d'un placement dans le Fonds de revenu stratégique Guardian.

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont à payer ou ne sont perçus pour les parts de série I du Fonds. Des frais de gestion établis en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative moyenne mensuelle des séries sont payés sur les parts de séries A, F, CCA et CCF. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion annuels des séries A et CCA sont de 1,20 %. Les frais de gestion annuels des séries F et CCF sont de 0,45 %. Le tableau suivant présente la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, pour la période.

	Série I	Série A	Série CCA	Série F	Série CCF
Gestion des placements et autre administration générale	s.o.	37 %	37 %	100 %	100 %
Commission de suivi	s.o.	63 %	63 %	s.o.	s.o.

Rendement passé

Conformément aux exigences réglementaires, le rendement des placements d'un fonds qui existe depuis moins d'un an ne peut être indiqué.)

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actif net par part du Fonds (série I)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Actif net par part à l'ouverture de la période ¹⁾	10 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités, par part :¹⁾	
Total des produits	0,24
Total des charges	0,00
Gains (pertes) réalisés	(0,28)
Gains (pertes) latents	(0,53)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	(0,57)
Distributions par part :^{1) 2)}	
du revenu (sauf les dividendes)	(0,18)
Dividendes canadiens	–
Dividendes étrangers	(0,10)
Gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Distributions totales par part	(0,28)
Actif net par part à la clôture de la période ¹⁾	8,86 \$

1) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

2) La quasi-totalité des distributions a été réinvestie en parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série I)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	11 \$
Nombre de parts en circulation ¹⁾	1 282
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,11 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	0,31 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	48,54 %
Valeur liquidative par part ¹⁾	8,86 \$

1) Données à la date de clôture de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB au cours de la période. Pour cette nouvelle série, le RFG est annualisé à partir de sa date de création. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, si l'y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

4) Le taux de rotation du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actif net par part du Fonds (série A)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Actif net par part à l'ouverture de la période ¹⁾	10 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités, par part :¹⁾	
Total des produits	0,23
Total des charges	(0,13)
Gains (pertes) réalisés	(0,36)
Gains (pertes) latents	(0,72)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	(0,98)
Distributions par part : ¹⁾ ²⁾	
Revenus (hors dividendes)	(0,04)
Dividendes canadiens	–
des dividendes étrangers	(0,03)
Gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Distributions totales par part	(0,07)
Actif net par part à la clôture de la période ¹⁾	8,94 \$

1) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

2) La quasi-totalité des distributions a été réinvestie en parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série A)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	5 \$
Nombre de parts en circulation ¹⁾	555
Ratio des frais de gestion ²⁾	1,47 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	1,66 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	48,54 %
Valeur liquidative par part ¹⁾	8,94 \$

1) Données à la date de clôture de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB au cours de la période. Pour cette nouvelle série, le RFG est annualisé à partir de sa date de création. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actif net par part du Fonds (série CCA)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Actif net par part à l'ouverture de la période ¹⁾	10 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités, par part :¹⁾	
Total des revenus	0,25
Total des charges	(0,11)
Gains (pertes) réalisés	(0,27)
Gains (pertes) latents	(0,64)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	(0,77)
Distributions par part :^{1) 2)}	
des revenus (sauf les dividendes)	(0,06)
des dividendes canadiens	–
Dividendes étrangers	(0,05)
Gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Distributions totales par part	(0,11)
Actif net par part à la clôture de la période ¹⁾	8,91 \$

1) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

2) La quasi-totalité des distributions a été réinvestie en parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série CCA)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	115 \$
Nombre de parts en circulation ¹⁾	12 907
Ratio des frais de gestion ²⁾	1,37 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	1,57 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	48,54 %
Valeur liquidative par part ¹⁾	8,91 \$

1) Données à la date de clôture de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB au cours de la période. Pour cette nouvelle série, le RFG est annualisé à partir de sa date de création. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actif net par part du Fonds (série CCF)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Actif net par part à l'ouverture de la période ¹⁾	10 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités, par part :¹⁾	
Total des produits	0,23
Total des charges	(0,04)
Gains (pertes) réalisés	(0,36)
Gains (pertes) latents	(0,73)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	(0,90)
Distributions par part : ^{1) 2)}	
Revenus (hors dividendes)	(0,11)
Dividendes canadiens	–
Dividendes étrangers	(0,05)
Gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Distributions totales par part	(0,16)
Actif net par part à la clôture de la période ¹⁾	8,94 \$

1) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

2) La quasi-totalité des distributions a été réinvestie en parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série CCA)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	62 \$
Nombre de parts en circulation ¹⁾	6 918
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,58 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	0,78 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	48,54 %
Valeur liquidative par part ¹⁾	8,94 \$

1) Données à la date de clôture de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB au cours de la période. Pour cette nouvelle série, le RFG est annualisé à partir de sa date de création. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actif net par part du Fonds (série F)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Actif net par part à l'ouverture de la période ¹⁾	10 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités, par part :¹⁾	
Total des produits	0,23
Total des charges	(0,05)
Gains (pertes) réalisés	(0,36)
Gains (pertes) latents	(0,72)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités, par part	(0,90)
Distributions par part : ^{1) 2)}	
Revenus (hors dividendes)	(0,10)
Dividendes canadiens	–
Dividendes étrangers	(0,05)
Gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Distributions totales par part	(0,15)
Actif net par part à la clôture de la période ¹⁾	8,95 \$

1) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités, par part, est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

2) La quasi-totalité des distributions a été réinvestie en parts additionnelles du Fonds.

Ratios et données supplémentaires (série F)

	Période du 6 janvier au 31 décembre 2022
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	5 \$
Nombre de parts en circulation ¹⁾	559
Ratio des frais de gestion ²⁾	0,62 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	0,82 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,09 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	48,54 %
Valeur liquidative par part ¹⁾	8,95 \$

1) Données à la date de clôture de la période indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) du Fonds et de la quote-part des charges totales des fonds sous-jacents, le cas échéant, en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB au cours de la période. Pour cette nouvelle série, le RFG est annualisé à partir de sa date de création. Le gestionnaire a absorbé certaines des charges du Fonds; autrement, le RFG aurait été plus élevé.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille du Fonds et de sa quote-part des coûts d'opérations des fonds sous-jacents, si l'y a lieu, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

4) Le taux de rotation du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2022

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative	25 principaux titres	% de la valeur liquidative
Fonds d'obligations	98,4 %	FNB d'obligations canadiennes Guardian	40,8 %
Autres éléments d'actif net	1,6 %	iShares Canadian Government Bond Index FNB	13,8 %
		iShares Global Government Bond Index ETF CAD Hedged	9,6 %
		iShares ESG Advanced Total USD Bond Market ETF	7,0 %
		Fonds de revenu stratégique Guardian, série X	6,5 %
		FINB BMO obligations provinciales à long terme	6,4 %
		Fonds d'obligations de sociétés de première qualité Guardian, série I	6,2 %
		FNB d'obligations vertes américaines iShares	4,1 %
		iShares Floating Rate Index ETF	4,0 %
25 principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative			98,4 %
Valeur liquidative totale			198 186 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. On peut consulter le prospectus des fonds d'investissement dans lesquels le Fonds investit et d'autres renseignements à leur sujet à l'adresse suivante : www.sedar.com.



GUARDIAN CAPITAL

GUARDIAN CAPITAL LP

199 Bay Street, Suite 2700
Commerce Court West, P. O. Box 201
Toronto (Ontario)
M5L 1E8

www.guardiancapital.com/investmentsolutions



Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les attentes, estimations ou intentions exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et les autres lecteurs doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, Guardian Capital LP ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige. Guardian, Guardian Capital et le logo de griffon de Guardian sont des marques de commerce de Guardian Capital Group Limited, déposées au Canada et utilisées sous licence.